



**56<sup>ème</sup> réunion ministérielle du Comité consultatif  
permanent des Nations Unies chargé des questions de  
sécurité en Afrique centrale**

24 novembre 2023

Kigali, République du Rwanda

**ALLOCUTION DE MONSIEUR ABDOU ABARRY**

**Représentant spécial du Secrétaire général des Nations  
Unies et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour  
l'Afrique centrale (UNOCA)**

**Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères du Rwanda, pays hôte de la 56<sup>e</sup> session du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC),**

**Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, Président sortant de l'UNSAC,**

**Excellences, Madame et Messieurs les Ministres, et Chefs de délégation représentant les états membres de l'UNSAC**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Mission diplomatique,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,**

**Chers collègues du système des Nations Unies,**

**Distingués invités,**

**Mesdames, Messieurs,**

Je suis honoré de m'adresser à vous lors de cette 56<sup>e</sup> session du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). Je tiens tout d'abord à exprimer ma sincère gratitude au gouvernement du Rwanda pour son accueil chaleureux et son hospitalité exceptionnelle. Je tiens également à remercier la République de Sao Tome et Principe pour sa présidence efficace de l'UNSAC pendant les six derniers mois au cours desquels son action a été orientée notamment, vers une meilleure prise en charge des questions de changements climatiques. Je souhaite plein succès au Rwanda pour sa présidence au cours des six prochains mois.

Nous nous réunissons ici à Kigali, une capitale d'un pays qui symbolise l'espoir et la capacité d'un peuple à surmonter les défis et à bâtir une Nation. Nous sommes réunis ici non seulement pour échanger sur les différentes situations, mais surtout pour trouver des solutions durables aux défis sécuritaires qui préoccupent l'Afrique centrale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La région de l'Afrique centrale, on ne le dira jamais assez, a un potentiel considérable pour son développement et sa stabilité. Dotée d'importantes richesses, dont le Bassin du Congo, deuxième poumon du monde, la région est à même de devenir un moteur en matière de croissance et de développement économique et social. Cependant, les effets du changement climatique menacent cette précieuse ressource et ont des répercussions sur la sécurité, en particulier dans les zones périphériques du Bassin du Congo.

Je salue à cet égard les efforts que déploie la CEEAC dans l'élaboration d'une stratégie régionale sur le changement climatique et le développement résilient, ainsi que l'engagement de l'UNSATC dans la promotion de la coopération régionale pour faire face à ces défis. Cet engagement est reflété dans le choix de cette thématique pour la visite de terrain récente de l'UNSATC à Sao Tome et Principe, qui a mis en lumière des possibilités précieuses de collaboration régionale. Cette initiative a notamment mis en avant le partage de bonnes pratiques pour la prévention et la gestion des effets du changement climatique, un aspect crucial pour l'avancement de notre région.

Je voudrais également souligner les avantages que présente la jeunesse de la sous-région, un atout qui offre un grand potentiel pour l'avenir.

Le choix du thème, sur les changements anticonstitutionnels, pour les travaux de la 56ème session de l'UNSATC, n'est pas fortuit.

En effet, malgré son potentiel, l'Afrique centrale est confrontée à des défis qui exposent sa fragilité. En matière de gouvernance, les récentes élections au Gabon et le changement non-constitutionnel intervenu après l'annonce des résultats de ces élections, soulignent la vulnérabilité des institutions démocratiques.

La situation sécuritaire reste quant a-t-elle préoccupante dans plusieurs pays de la sous-région, ce qui entrave les progrès économiques et sociaux. Les activités incessantes des groupes armés au Cameroun, en République centrafricaine, au Tchad

et dans le bassin du lac Tchad ont continué de compromettre la paix et la sécurité dans la sous-région. Rien que dans le bassin du Lac Tchad, 11,2 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire et des milliers d'enfants sont privés d'éducation suite à la fermeture de 551 écoles.

## **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Pour surmonter ces obstacles et réaliser pleinement son potentiel, il est impératif que la sous-région renforce la coopération régionale, consolide les institutions démocratiques, et renforce ses capacités de prévention des conflits. Cette 56<sup>e</sup> session de l'UNSAC offre une opportunité pour réfléchir ensemble sur les approches régionales visant à relever ces défis de manière concertée.

Je tiens à mettre en avant deux exemples de domaines offrant des opportunités de coopération régionale. Tout d'abord, je voudrais saluer l'initiative de l'UNSAC d'aborder pour la première fois la question des changements non-constitutionnels de gouvernement. Alors que les coups d'État semblaient en déclin au cours de la dernière décennie, la récente inversion de cette tendance, illustrée par le coup d'État au Gabon doit nous interroger. Ce changement non-constitutionnel est intervenu suite à des élections dont les conditions d'organisation ont été critiquées par de nombreuses parties prenantes et qui ont été précédées par de multiples révisions du cadre juridiques relatif aux élections.

Rappelons que les élections dans ce pays se sont déroulées en l'absence de l'accompagnement régional, car ni la CEEAC ni l'Union africaine n'ont pu y déployer d'observateurs, contrairement à la pratique observée dans la région lors d'élections similaires ces dernières années. Cela nous rappelle l'impératif de comprendre les causes profondes de ce que certains qualifient de "crise de la démocratie en Afrique". Pour prévenir efficacement la résurgence de ce phénomène, il est impératif de réévaluer les mécanismes de prévention existants qui ont montré leurs limites. C'est tout le mérite de l'excellent rapport présenté par le professeur Wullson MVOMO ELLA et des riches débats qui ont suivi cette présentation.

L'adoption d'une déclaration par l'UNSATC sur les changements non-constitutionnels que j'appelle de tous mes vœux, marquera une première étape, susceptible d'inspirer des actions régionales concertées.

S'agissant de la situation humanitaire dans la région, la grave crise au Soudan a intensifié les besoins humanitaires dans plusieurs pays. A cet égard, le Tchad a continué à recevoir des réfugiés fuyant les combats au Soudan, avec quelque 423 630 nouveaux réfugiés soudanais enregistrés, portant le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile au Tchad à plus d'1,1 million. D'autres pays ont également vu une augmentation du nombre de réfugiés et déplacés. Le Cameroun comptait plus de 1,06 million de déplacés internes et plus de 477 000 réfugiés, dont quelque 353 700 en provenance de la RCA. A cet égard, je salue l'initiative de tous les pays ayant ouvert leurs frontières pour accueillir les réfugiés soudanais, notamment le Tchad et la République centrafricaine qui ont également engagé des efforts diplomatiques et régionaux pour faciliter un règlement du conflit au Soudan. Je voudrais également saluer l'initiative de la CEEAC d'organiser une conférence humanitaire régionale qui aura, entre autres objectifs, l'élaboration d'une politique humanitaire en Afrique centrale.

Pour terminer, je tiens à exprimer ma reconnaissance et mes remerciements envers tous les partenaires régionaux qui ont grandement contribué à nos travaux et aux entités du système des Nations Unies, pour leur soutien précieux aux travaux des experts. Je souhaite particulièrement saluer la contribution de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, ainsi que celui de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés. J'apprécie également la contribution de l'équipe-pays du Système des Nations Unies au Rwanda, qui illustre notre engagement commun en faveur de la paix, de la sécurité et de l'intégration régionale en Afrique centrale.

L'UNSATC demeure un outil pertinent de dialogue, de diplomatie préventive et de coordination. La plateforme de dialogue permanent qu'offre l'UNSATC joue depuis des années déjà un rôle crucial dans la recherche des solutions aux tensions pouvant survenir entre Etats membres. C'est le lieu pour moi de vous inviter à faire meilleur usage de ce outil, de façon à permettre au Comité de jouer pleinement son rôle, en

soutien aux initiatives régionales et internationales visant à prévenir et gérer les conflits en cours dans la sous-région.

En unissant nos forces, en travaillant ensemble, en bâtissant des complémentarités, nous pouvons transformer l'Afrique centrale en un creuset de stabilité, de paix et de prospérité pour les générations présentes et futures. Votre engagement et votre coopération sont essentiels pour atteindre cet objectif et dans cette quête, vous pouvez compter sur le plein soutien des Nations Unies.

Je vous remercie pour votre attention.